

Conseil des commissaires

À une réunion ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire de Rouyn-Noranda, tenue le 15 décembre 2014, à dix-neuf heures trente, à son centre administratif situé au 70, rue des Oblats Est, Rouyn-Noranda, Québec, sont présents :

| | |
|--------------------------------------|--|
| M. Henri Bégin (6) | M. Steve Jolicoeur (9) |
| Mme Doris Bergeron (8) | Mme Claudette Latreille (7) |
| M. Yves Dumulon (4) | M. Arthur Leclerc (commissaire-parent) |
| Mme Samia El Hamri (3) | Mme Mireille Vincelette (2) |
| M. Jean-Pierre Frelas (5) | M. René Forgues (1) |
| Benoît Théberge (commissaire-parent) | |

Tous commissaires formant quorum, sous la présidence de M. Daniel Camden

Assistent aussi à la réunion :

Mme Hilarie Aubin, secrétaire de gestion

M. Yves Bédard, directeur général

M. Paul-Ange Morin, directeur du Service des ressources humaines

M. Martial Drolet, directeur du Service des ressources financières

Mme Anne-Frédérique Karsenti, directrice du Service de l'enseignement

Mme Édith-Martine Lapierre, directrice du Service des ressources matérielles

Mme Jocelyne Hurtubise, directrice du Service de la formation générale des adultes

Mme Doris Dufresne, cadre-conseil

1. Ouverture de la réunion

Le président ouvre la réunion.

2. Adoption de l'ordre du jour

CC-2055 Il est proposé par Arthur Leclerc, appuyé par Mireille Vincelette, d'adopter l'ordre du jour en ajoutant le point 6.1 *Rémunération des commissaires*, ce qui est résolu à l'unanimité.

3. Vérification des suites données et adoption du procès-verbal de la réunion ordinaire du 17 novembre 2014 et de la réunion extraordinaire du 24 novembre 2014

Le directeur général indique que les suites ont été données aux réunions mentionnées en titre.

CC-2056 Il est proposé par Samia El Hamri, appuyée par Doris Bergeron, d'adopter le procès-verbal de la rencontre ordinaire du 17 novembre 2014 et celui de la rencontre extraordinaire du 24 novembre 2014, ce qui est résolu à l'unanimité.

4. Demandes verbales de l'assistance

Des représentantes du projet d'école alternative déposent 68 lettres d'appui.

5. Décision (Point nécessitant une résolution)

5.1 Modifications à l'organigramme

Considérant les documents déposés et la présentation du Directeur général aux membres du Comité des ressources humaines (article 193.1 de la L.I.P.);

Conseil des commissaires

Considérant l'analyse faite par le comité restreint de la Commission scolaire de Rouyn-Noranda au cours des 10 derniers mois afin d'augmenter l'efficacité des services à l'élève;

Considérant des consultations menées auprès du Comité consultatif de gestion de la Commission scolaire de Rouyn-Noranda et auprès des Comités des relations de travail de l'Association des cadres et de l'Association des directions d'école;

Considérant les économies d'argent que ce changement apporte;

Considérant la baisse du nombre d'élèves au secondaire et la hausse du nombre d'élèves au primaire;

Considérant la recommandation unanime des membres du Comité des ressources humaines compte tenu des éléments présentés;

CC-2057

Il est proposé par Claudette Latreille, appuyée par Samia El Hamri d'abolir les postes suivants :

- Direction du Service de l'adaptation scolaire et des Services éducatifs complémentaires à 100 %;
- Direction adjointe à 50 % à l'école D'Iberville et à 50 % aux services éducatifs complémentaires;
- Direction adjointe à 50 % à l'école Notre-Dame-de-Grâce et à 50 % à l'école La Source.

Et de créer les postes suivants :

- Cadre-conseil à la direction générale à 60 % jusqu'en juin 2016;
- Direction adjointe aux services éducatifs à 100 %;
- Direction adjointe à l'école Notre-Dame-de-Grâce à 100 %;
- Direction adjointe à l'école La Source et à l'école D'Iberville jusqu'à la fin de l'analyse du secondaire, par le comité restreint à 100 %.

Et ce, à compter du 16 décembre 2014, ce qui est résolu à l'unanimité.

5.2 Fins d'emplois

5.2.1 Fin d'emploi

Considérant les éléments factuels présentés par le directeur des ressources humaines aux membres du Comité des ressources humaines (article 193.1 de la L.I.P.);

Considérant la recommandation unanime des membres du Comité des ressources humaines compte tenu des éléments présentés;

Considérant l'accord du président du Conseil des commissaires de la Commission scolaire de Rouyn-Noranda d'accepter la recommandation du Comité des ressources humaines;

Conseil des commissaires

CC-2058

Il est proposé par Doris Bergeron, appuyée par Steve Jolicoeur, d'entériner la décision de résilier le contrat d'engagement de l'employée portant le numéro de dossier 3403, rétroactivement au 2 décembre 2014, ce qui est résolu à l'unanimité.

5.2.2 Fin d'emploi

Considérant les documents déposés et la présentation du directeur des ressources humaines aux membres du Comité des ressources humaines (article 193.1 de la L.I.P.);

Considérant que les deux années en assurance-salaire de la personne salariée prévues à l'article 5-3.31 de la convention collective du personnel de soutien ont expiré le 10 novembre 2014;

Considérant qu'il n'y a pas de retour au travail prévisible;

Considérant la recommandation unanime des membres du Comité des ressources humaines compte tenu des éléments présentés;

CC-2059

Il est proposé par Arthur Leclerc, appuyé par Yves Dumulon, de résilier le contrat d'engagement de l'employée portant le numéro de dossier 1207, rétroactivement au 11 novembre 2014, ce qui est résolu à l'unanimité.

5.2.3 Fin d'emploi

Considérant les documents déposés et la présentation du directeur des ressources humaines aux membres du Comité des ressources humaines (article 193.1 de la L.I.P.);

Considérant que les deux années en assurance-salaire de la personne salariée prévues à l'article 5-3.31 de la convention collective du personnel de soutien ont expiré le 6 novembre 2014;

Considérant qu'il n'y a pas de retour au travail prévisible;

Considérant la recommandation unanime des membres du Comité des ressources humaines compte tenu des éléments présentés;

CC-2060

Il est proposé par Jean-Pierre Frelas, appuyé par Doris Bergeron, de résilier le contrat d'engagement de l'employée portant le numéro de dossier 2984, rétroactivement au 7 novembre 2014, ce qui est résolu à l'unanimité.

5.3 Projets de calendrier scolaire 2015-2016

Considérant les consultations faites auprès du Comité de participation de la Commission scolaire de Rouyn-Noranda;

Considérant les consultations faites auprès des directions d'établissement;

Considérant les consultations faites auprès du Comité de parents;

Considérant la recommandation unanime des membres du Comité de gouvernance et d'éthique compte tenu des éléments présentés;

CC-2061

Il est proposé par Claudette Latreille, appuyée par René Forgues, d'approuver les deux projets de calendrier scolaire du secteur de l'enseignement aux jeunes pour l'année scolaire 2015-2016 qui seront soumis au personnel enseignant pour consultation, ce qui est résolu à l'unanimité.

Conseil des commissaires

5.4 Modification au comité de sélection pour l'hygiène et salubrité au centre Élisabeth-Bruyère

5.4.1 Comité de sélection pour l'attribution d'un contrat d'hygiène et salubrité au centre Élisabeth-Bruyère

Considérant les documents déposés et la présentation de la directrice des ressources matérielles aux membres du Comité de vérification (article 193.2 de la L.I.P.);

Considérant la recommandation unanime des membres du Comité de vérification compte tenu des éléments présentés;

CC-2062

Il est proposé par Yves Dumulon, appuyé par Mireille Vincelette, d'abroger la résolution CE-3332 formant un comité de sélection pour l'attribution d'un contrat d'hygiène et salubrité au centre Élisabeth-Bruyère, ce qui est résolu à l'unanimité.

5.4.2 Comité de sélection pour l'attribution d'un contrat d'hygiène et salubrité au centre Élisabeth-Bruyère

Considérant la nécessité de former un comité de sélection pour l'attribution d'un contrat d'hygiène et salubrité au centre Élisabeth-Bruyère;

Considérant les documents déposés et la présentation de la directrice des ressources matérielles aux membres du Comité de vérification (article 193.2 de la L.I.P.);

Considérant la recommandation unanime des membres du Comité de vérification compte tenu des éléments présentés;

CC-2063

Il est proposé par Mireille Vincelette, appuyée par Samia El Hamri, de former un comité de sélection composé de M. Francis Côté, coordonnateur aux ressources matérielles, Mme Jocelyne Hurtubise, directrice du Centre Élisabeth-Bruyère, M. Luc Cloutier, chef du secteur hygiène et salubrité du CSSS de Rouyn-Noranda à titre de membre externe, et Mme Michelle Caron, régisseuse des services de l'approvisionnement, à titre de secrétaire du comité, pour procéder à l'analyse des soumissions et aux recommandations menant à l'attribution d'un contrat d'hygiène et salubrité au centre Élisabeth-Bruyère, ce qui est résolu à l'unanimité.

5.5 Attribution de contrat

5.5.1 Contrat d'hygiène et salubrité – centre Élisabeth-Bruyère

Considérant l'appel d'offres public No 342630013 émis le 27 octobre 2014 pour la fourniture de services en hygiène et salubrité au centre Élisabeth-Bruyère;

Considérant l'analyse des soumissions reçues et la recommandation des membres du Comité de sélection;

Considérant les documents déposés et la présentation de la directrice des ressources matérielles aux membres du Comité de vérification (article 193.2 de la L.I.P.);

Considérant la recommandation unanime des membres du Comité de vérification compte tenu des éléments présentés;

Conseil des commissaires

CC-2064

Il est proposé par Steve Jolicoeur, appuyé par Doris Bergeron, d'attribuer un contrat de services techniques à Sogitex Services inc. pour l'entretien ménager du Centre Élisabeth-Bruyère, faisant suite à l'appel d'offres public No 342630013 basé sur le prix le plus bas, pour un montant annuel de 92 895,42 \$, avant taxes, totalisant un montant de 106 806,51 \$, taxes incluses, pour une période de trois ans débutant le 1^{er} janvier 2015 et se terminant le 31 décembre 2017, et d'autoriser le président du Conseil des commissaires et la directrice des ressources matérielles à signer les documents contractuels pour et au nom de la Commission scolaire de Rouyn-Noranda, ce qui est résolu à l'unanimité.

5.5.2 Contrat à commande pour la fourniture de matériaux de construction et de divers articles de quincaillerie pour le programme de formation en charpenterie-menuiserie du centre Polymétier

Considérant l'appel d'offres public No 342630017 émis le 5 novembre 2014 pour la fourniture de matériaux de construction et de divers articles de quincaillerie dans le cadre du programme de formation professionnelle en charpenterie-menuiserie du Centre Polymétier et les soumissions reçues le 24 novembre 2014;

Considérant que ce type d'appel d'offres permet d'attribuer le contrat à plusieurs fournisseurs;

Considérant qu'il s'agit d'un contrat à commande basé sur des valeurs approximatives;

Considérant l'urgence de procéder aux achats;

Considérant les documents déposés et la présentation de la directrice des ressources matérielles aux membres du Comité de vérification (article 193.2 de la L.I.P.);

Considérant la recommandation unanime des membres du Comité de vérification compte tenu des éléments présentés;

Considérant l'accord du président du Conseil des commissaires de la Commission scolaire de Rouyn-Noranda d'accepter la recommandation du Comité de vérification;

CC-2065

Il est proposé par Arthur Leclerc, appuyé par Mireille Vincelette, d'entériner l'attribution d'un contrat à commande à l'entreprise Breton & Thibault Itée pour un montant de 27 000,46 \$, avant taxes, totalisant 31 043,78 \$, taxes incluses, pour la fourniture d'articles de quincaillerie pour le programme de formation professionnelle en charpenterie-menuiserie du Centre Polymétier, ledit contrat prenant fin le 30 juin 2015, et d'autoriser Mme Louise Deshaies, gestionnaire administrative, ou en son absence, Mme Annie Chiasson, directrice, à signer les commandes, ce qui est résolu à l'unanimité.

CC-2066

Il est proposé par Doris Bergeron, appuyée par Claudette Latreille, d'entériner l'attribution d'un contrat à commande à l'entreprise Quincaillerie Palmarolle inc. pour un montant de 279 619,22 \$, avant taxes, totalisant 321 492,20 \$, taxes incluses, pour la fourniture de matériaux de construction, excluant les articles de quincaillerie, pour le programme de formation professionnelle en charpenterie-menuiserie au centre Polymétier, ledit contrat prenant fin le 30 juin 2015, et d'autoriser Mme Louise Deshaies, gestionnaire administrative, ou en son absence, Mme Annie Chiasson, directrice, à signer les commandes, ce qui est résolu à l'unanimité.

Conseil des commissaires

5.6 Approbation de dépenses

5.6.1 Remplacement du système de chauffage – phase I (009MB1403) – école Sacré-Cœur

Considérant les documents déposés et la présentation de la directrice des ressources matérielles aux membres du Comité de vérification (article 193.2 de la L.I.P.);

Considérant la recommandation unanime des membres du Comité de vérification compte tenu des éléments présentés;

Considérant l'accord du président du Conseil des commissaires de la Commission scolaire de Rouyn-Noranda d'accepter la recommandation du Comité de vérification;

CC-2067

Il est proposé par Yves Dumulon, appuyé par Henri Bégin, d'entériner le paiement du certificat No 3 au montant de 49 431,59 \$, taxes incluses, à l'entreprise Industries Blais inc., pour les travaux exécutés au cours de la période se terminant le 15 septembre 2014, dans le cadre du projet de remplacement du système de chauffage (phase I) de l'école Sacré-Cœur, ce qui est résolu à l'unanimité.

5.6.2 Remplacement du système de chauffage – phase I (009MB1403) – école Sacré-Cœur

Considérant les documents déposés et la présentation de la directrice des ressources matérielles aux membres du Comité de vérification (article 193.2 de la L.I.P.);

Considérant la recommandation unanime des membres du Comité de vérification compte tenu des éléments présentés;

Considérant l'accord du président du Conseil des commissaires de la Commission scolaire de Rouyn-Noranda d'accepter la recommandation du Comité de vérification;

CC-2068

Il est proposé par Steve Jolicoeur, appuyé par Doris Bergeron, d'entériner le paiement du certificat No 4 au montant de 106 108,68 \$, taxes incluses, à l'entreprise Industries Blais inc., pour les travaux exécutés au cours de la période se terminant le 30 septembre 2014, dans le cadre du projet de remplacement du système de chauffage (phase I) de l'école Sacré-Cœur, ce qui est résolu à l'unanimité.

5.6.3 Réfection majeure de la piscine (038MB1302) – école La Source

Considérant les documents déposés et la présentation de la directrice des ressources matérielles aux membres du Comité de vérification (article 193.2 de la L.I.P.);

Considérant la recommandation unanime des membres du Comité de vérification compte tenu des éléments présentés;

Considérant l'accord du président du Conseil des commissaires de la Commission scolaire de Rouyn-Noranda d'accepter la recommandation du Comité de vérification;

CC-2069

Il est proposé par Samia El Hamri, appuyée par Claudette Latreille, d'entériner le paiement du certificat No 11 au montant de 41 043,85 \$, taxes incluses, à l'entreprise Construction Grepco (9252-8083 Québec inc.), représentant le paiement final et la libération de la retenue pour les travaux exécutés au cours de la période du 1^{er} mai au 22 août 2014, dans le cadre du projet de réfection majeure de la piscine de l'école La Source, ce qui est résolu à l'unanimité.

Conseil des commissaires

5.6.4 Ordre de changement No 2 – Réfection de l'entrée électrique (019MB1401) – école D'Iberville

Considérant le projet de remplacement de l'entrée électrique à l'école D'Iberville;

Considérant le coût de l'essence nécessaire au fonctionnement de la génératrice;

Considérant la demande faite à l'entrepreneur de gérer les arrêts et départs de la génératrice en l'absence d'occupants permettant ainsi d'économiser environ 8 000 \$ en essence, ce qui représente une économie d'environ 6 000 \$ au bilan;

Considérant les documents déposés et la présentation de la directrice des ressources matérielles aux membres du Comité de vérification (article 193.2 de la L.I.P.);

Considérant la recommandation unanime des membres du Comité de vérification compte tenu des éléments présentés;

Considérant l'accord du président du Conseil des commissaires de la Commission scolaire de Rouyn-Noranda d'accepter la recommandation du Comité de vérification;

CC-2070

Il est proposé par Jean-Pierre Frelas, appuyé par Benoît Théberge, d'entériner l'ordre de changement No 2 au montant de 1 837,08 \$, avant taxes, dans le cadre du projet de réfection de l'entrée électrique à l'école D'Iberville et d'autoriser le président à signer les documents, pour et au nom de la Commission scolaire, ce qui est résolu à l'unanimité.

5.6.5 Mise aux normes des issues et du système d'alarme-incendie (010MB1401) – école de Cloutier

Considérant les documents déposés et la présentation de la directrice des ressources matérielles aux membres du Comité de vérification (article 193.2 de la L.I.P.);

Considérant la recommandation unanime des membres du Comité de vérification compte tenu des éléments présentés;

Considérant l'accord du président du Conseil des commissaires de la Commission scolaire de Rouyn-Noranda d'accepter la recommandation du Comité de vérification;

CC-2071

Il est proposé par Steve Jolicoeur, appuyé par René Forgues, d'entériner le paiement du certificat No 4 au montant de 171 422,28 \$, taxes incluses, à l'entreprise Construction N. Martel inc., pour les travaux exécutés au cours de la période du 1^{er} au 31 août 2014, dans le cadre du projet de mise aux normes des issues et du système d'alarme-incendie à l'école de Cloutier, ce qui est résolu à l'unanimité.

5.7 Qualification des firmes professionnelles

5.7.1 Qualification des firmes professionnelles en architecture pour la période du 17 novembre 2014 au 20 novembre 2016

Considérant l'appel d'offres sur invitation émis le 21 octobre 2014 pour la qualification des firmes professionnelles en architecture et la réception des offres le 11 novembre 2014;

Considérant l'incapacité temporaire de Mme Lyne Garneau à siéger au comité de sélection pour la qualification des firmes professionnelles;

Conseil des commissaires

Considérant le remplacement de Mme Lyne Garneau par M. Guy Godbout, directeur adjoint secteur informatique;

Considérant l'analyse et la recommandation des membres du Comité de sélection;

Considérant les documents déposés et la présentation de la directrice des ressources matérielles aux membres du Comité de vérification (article 193.2 de la L.I.P.);

Considérant la recommandation unanime des membres du Comité de vérification compte tenu des éléments présentés;

CC-2072

Il est proposé par Yves Dumulon, appuyé par Doris Bergeron, de qualifier les firmes professionnelles suivantes :

- ARTCAD GROUPE CONSEIL INC.
- GROUPE CONSEIL TRAME INC.
- MONETTE, LECLERC, ST-DENIS ET ASSOCIÉS

à nous fournir des services en architecture pour la période du 17 novembre 2014 au 20 novembre 2016, dans le cadre des projets de construction dont la valeur des honoraires est inférieure à 100 000 \$, ce qui est résolu à l'unanimité.

5.7.2 Qualification des firmes professionnelles en ingénierie pour la période du 17 novembre 2014 au 20 novembre 2016

Considérant l'appel d'offres sur invitation émis le 21 octobre 2014 pour la qualification des firmes professionnelles en ingénierie et la réception des offres le 11 novembre 2014;

Considérant l'incapacité temporaire de Mme Lyne Garneau à siéger au comité de sélection pour la qualification des firmes professionnelles;

Considérant le remplacement de Mme Lyne Garneau par M. Guy Godbout, directeur adjoint secteur informatique;

Considérant l'analyse et la recommandation des membres du Comité de sélection;

Considérant les documents déposés et la présentation de la directrice des ressources matérielles aux membres du Comité de vérification (article 193.2 de la L.I.P.);

Considérant la recommandation unanime des membres du Comité de vérification compte tenu des éléments présentés;

CC-2073

Il est proposé par Claudette Latreille, appuyée par Samia El Hamri, de qualifier les firmes professionnelles suivantes :

- DESSAU INC.
- WSP CANADA INC.
- SNC-LAVALIN (Stavibel)

à nous fournir des services en ingénierie dans toutes les spécialités, sauf les appareils de levage, pour la période du 17 novembre 2014 au 20 novembre 2016, dans le cadre des projets de construction dont la valeur des honoraires est inférieure à 100 000 \$, ce qui est résolu à l'unanimité.

Conseil des commissaires

5.7.3 Qualification des firmes professionnelles en ingénierie pour la période du 17 novembre 2014 au 20 novembre 2016

Considérant l'appel d'offres sur invitation émis le 21 octobre 2014 pour la qualification des firmes professionnelles en ingénierie et la réception des offres le 11 novembre 2014;

Considérant l'incapacité temporaire de Mme Lyne Garneau à siéger au comité de sélection pour la qualification des firmes professionnelles;

Considérant le remplacement de Mme Lyne Garneau par M. Guy Godbout, directeur adjoint secteur informatique;

Considérant l'analyse et la recommandation des membres du Comité de sélection;

Considérant les documents déposés et la présentation de la directrice des ressources matérielles aux membres du Comité de vérification (article 193.2 de la L.I.P.);

Considérant la recommandation unanime des membres du Comité de vérification compte tenu des éléments présentés;

CC-2074

Il est proposé par Jean-Pierre Frelas, appuyé par Benoît Théberge, de qualifier la firme professionnelle INNOVEX CONSULTANTS à nous fournir des services d'ingénierie dans les spécialités du génie environnemental et du génie mécanique, pour la période du 17 novembre 2014 au 20 novembre 2016, dans le cadre des projets de construction dont la valeur des honoraires est inférieure à 100 000 \$, ce qui est résolu à l'unanimité.

5.7.4 Qualification des firmes professionnelles en ingénierie pour la période du 17 novembre 2014 au 20 novembre 2016

Considérant l'appel d'offres sur invitation émis le 21 octobre 2014 pour la qualification des firmes professionnelles en ingénierie et la réception des offres le 11 novembre 2014;

Considérant l'incapacité temporaire de Mme Lyne Garneau à siéger au comité de sélection pour la qualification des firmes professionnelles;

Considérant le remplacement de Mme Lyne Garneau par M. Guy Godbout, directeur adjoint secteur informatique;

Considérant l'analyse et la recommandation des membres du Comité de sélection;

Considérant les documents déposés et la présentation de la directrice des ressources matérielles aux membres du Comité de vérification (article 193.2 de la L.I.P.);

Considérant la recommandation unanime des membres du Comité de vérification compte tenu des éléments présentés;

CC-2075

Il est proposé par Yves Dumulon, appuyé par Mireille Vincelette, de qualifier la firme professionnelle JEAN-MARC CARON & ASSOCIÉS à nous fournir des services d'ingénierie dans la spécialité des appareils de lavage, pour la période du 17 novembre 2014 au 20 novembre 2016, dans le cadre des projets de construction dont la valeur des honoraires est inférieure à 100 000 \$, ce qui est résolu à l'unanimité.

Conseil des commissaires

5.8 Vente d'une maison

5.8.1 Vente de la maison construite par les élèves et les enseignants du programme de charpenterie-menuiserie de l'école Rivière-des-Quinze

Considérant qu'aucune soumission n'a été reçue à la suite des appels d'offres publics déposés en juin 2014 (No 332630049) et en août 2014 (No 34263008);

Considérant l'unique soumission reçue à la suite de l'appel d'offres sur invitation à brève échéance déposée en octobre 2014 (No 342630014);

Considérant les documents déposés et la présentation de la directrice des ressources matérielles aux membres du Comité de vérification (article 193.2 de la L.I.P.);

Considérant la recommandation unanime des membres du Comité de vérification compte tenu des éléments présentés;

Considérant l'accord du président du Conseil des commissaires de la Commission scolaire de Rouyn-Noranda d'accepter la recommandation du Comité de vérification;

CC-2076

Il est proposé par Doris Bergeron, appuyée par Arthur Leclerc, d'entériner la vente de la maison construite par les élèves et les enseignants du programme de charpenterie-menuiserie de l'école Rivière-des-Quinze située à Notre-Dame-du-Nord à Monsieur Jonathan Julien Lessard et Madame Marie-Pierre Boisvert-Baril, pour la somme de 72 000 \$, avant taxes, représentant la somme de 82 782 \$, taxes incluses, ceci faisant suite à notre appel d'offres No 342630014, ce qui est résolu à l'unanimité.

5.9 Plan de retour à l'équilibre budgétaire 2014-2017

Considérant la situation financière de la Commission scolaire de Rouyn-Noranda;

Considérant l'exigence du Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport de produire un plan de retour à l'équilibre budgétaire;

Considérant le plan de retour à l'équilibre budgétaire 2014-2017 transmis au Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport le 29 octobre 2014;

Considérant les documents déposés et la présentation du directeur des ressources financières aux membres du Comité de vérification (article 193.1 de la L.I.P.);

Considérant la recommandation unanime des membres du Comité de vérification compte tenu des éléments présentés;

CC-2077

Il est proposé par Jean-Pierre Frelas, appuyé par Steve Jolicoeur, d'approuver le plan de retour à l'équilibre budgétaire 2014-2017 tel que transmis au Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, ce qui est résolu à l'unanimité.

5.10 Modification au calendrier scolaire 2014-2015 du centre Polymétier

Considérant les règlements relatifs à la délégation de pouvoir au comité exécutif (RCC-32), article 32.10 en matière d'établissement du calendrier scolaire des écoles et des centres;

Conseil des commissaires

Considérant la consultation tenue auprès du personnel enseignant de chacun des secteurs et du Comité de participation du Centre Polymétier suite à la modification du calendrier scolaire 2014-2015 du secteur des Premières Nations et conformément à l'article 252 de la Loi sur l'instruction publique;

CC-2078

Il est proposé par Claudette Latreille, appuyée par Benoît Théberge, de modifier le calendrier scolaire 2014-2015 du Centre Polymétier, ce qui est résolu à l'unanimité.

5.11 Adoption des comptes (Henri Bégin)

CC-2079

Il est proposé par Henri Bégin d'adopter les listes des chèques émis du 25 septembre au 4 décembre 2014, et conservées aux archives de façon permanente au dossier numéro 321-03-10, ce qui est résolu à l'unanimité.

6. Orientation / Consultation / Reddition de comptes

6.1 Rémunération des commissaires

Daniel Camden explique comment il souhaite répartir la rémunération entre les commissaires.

7. Informations

7.1 Critères d'inscription des élèves dans les écoles

Anne-Frédérique Karsenti demande aux commissaires s'ils ont des interrogations par rapport au document qu'elle leur a remis dans l'envoi et répond aux questions.

Yves Bédard demande de passer le mot pour l'inscription des nouveaux élèves qui débutera en janvier et se terminera à la relâche.

7.2 Adoption des comptes

Daniel Camden informe les commissaires des dates d'adoption de chèque.

7.3 Direction générale

M. Yves Bédard informe les commissaires des dossiers qui sont en cours au niveau de la direction générale.

8. Rapport des commissaires-parents

8.1 Comité EHDAA

Yves Bédard informe les commissaires que le comité a eu sa première rencontre le 9 décembre dernier.

8.2 Comité de parents

Benoît Théberge fait rapport des travaux du comité de parents.

Conseil des commissaires

9. Information des organismes

9.1 Association des Commission scolaires de l'Abitibi-Témiscamingue

Le président présente les dernières nouvelles de l'Association des commissions scolaires de l'Abitibi-Témiscamingue.

9.2 Fédération des Commissions scolaires du Québec

Le président présente les dernières nouvelles de la Fédération des Commissions scolaires du Québec.

10. Rapport des représentations effectuées

Les membres font rapport des différentes représentations effectuées.

11. Levée de la réunion

Il est proposé par Doris Bergeron, appuyée par Yves Dumulon, de lever la réunion, ce qui est résolu à l'unanimité.

Il est 22 h 40 lorsque se termine la réunion.

Daniel Camden,
Président

Hilarie Aubin,
Secrétaire de gestion

CC-2080